

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 3 OCTOBRE 2020**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -M. Francis GRAÖ -
M. Henri COSENZA - M. Jean-Claude TORMO - M. Eric SAUVAIRE -
M. Jean-Claude CUISINIER – M. Eric DUPUIS – M. Philippe NOVAK -

Conseiller absent : Mme France LAJOIE-GUIEU

Absent représenté : M. Denis MALOSSANE, donne pouvoir à Eric SAUVAIRE

Secrétaire de séance : M. Philippe NOVAK

Début de séance : 10H04

Fin de séance : 10H34

DELIBERATIONS

**2020/34 COMMERCE MULTISERVICES DE MONTAGNAC –
MONTPEZAT : CONVENTION ADMINISTRATIVE D'EXPLOITATION**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention signée avec Mme CONTI-CADENEL épouse BAPTISTE Francine. Le bail est établi pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois. Le loyer est fixé à 100 € par mois soit 1200 euros l'an et une caution de 200 euros est demandée.

**2020/35 DEMANDE DE MISE EN ŒUVRE DE LA PORTECTION
FONCTIONNELLE POUR UN ELU COMMUNAL M. François GRECO**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder la protection sollicitée pour Monsieur François GRECO.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Département au titre des amendes de police afin d'alléger la part communale dans le financement de ce projet.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le projet de réhabilitation des voies communales réfection de la place de Montpezat tel que présenté par Monsieur le Maire ;
- **APPROUVE** le plan de financement tel que présenté par Monsieur le Maire ;
- **SOLLICITE** auprès du Département l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police afin d'alléger la part communale dans le financement de ce projet ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer en son nom toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO



Acte rendu exécutoire :
par sa notification en recommandée avec accusé de réception N°
et visa des services de la Sous - Préfecture de Forcalquier du

2020/36 DEMANDE DE MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE POUR UN ELU COMMUNAL M. Henri COSENZA

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder la protection sollicitée pour Madame Martine GRECO.

2020/37 DEMANDE DE MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE POUR UN ELU COMMUNAL Mme Martine GRECO

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder la protection sollicitée pour Monsieur Henri CONSENZA.

2020/38 DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA CLECT

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne :

M. Eric SAUVAIRE Délégué titulaire

M. François GRECO Suppléant

2020/39 DEMANDE DE SUBVENTION : Réhabilitation de voies communales ; cours de l'école, accès cantine et chemin piétonnier.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de solliciter auprès du département l'attribution d'une subvention au titre du FODAC.

2020/40 DEMANDE DE SUBVENTION : Réhabilitation des voies communales réfection de la place de Montpezat en enrobé

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de solliciter auprès du département l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police.

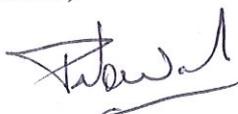
COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les rapports annuels 2019 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, d'assainissement non collectif, et d'assainissement collectif.

N'ayant plus de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le Maire clôture la séance à 10h34.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 3 octobre 2020

Le secrétaire de séance,



Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 6 octobre 2020 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la

voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 3 octobre 2020

Le Maire
François GRECO



Signature des Conseillers Municipaux :